

Message du Secrétaire Général des Nations Unies

**à l'occasion de la 18^{ème} Commémoration du
génocide au Rwanda**

Prononcé par :

Mme Karin Landgren,
Représentante Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies au
Burundi

Bujumbura, le 07 avril 2012

- Monsieur le Ministre de la bonne gouvernance et de la lutte contre la pauvreté ;
- Honorable Sylvestre Ntibantunganya, ancien président de la République du Burundi ;
- Monsieur le Charge d'Affaires a.i de l'Ambassade de la République du Rwanda ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques accréditées au Burundi ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'agences du système des Nations Unies au Burundi ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations de la société civile ;
- Chers invités ;

La communauté internationale commémore aujourd'hui 7 avril 2012 le 18^{ème} anniversaire du génocide au Rwanda. Au Burundi, la commémoration va consister en l'organisation d'une semaine d'activités qui prennent fin le 13 avril. En cette circonstance qui nous réunit, permettez-moi de vous livrer le message du Secrétaire Général de l'ONU, M. Ban Ki-moon :

Je cite :

« C'est aujourd'hui le dix-huitième anniversaire du génocide au Rwanda. Plus de 800 000 personnes y ont perdu la vie et nous saluons la mémoire de ces innocentes victimes.

« Tirer les leçons de l'histoire pour façonner un avenir radieux », tel est le thème choisi cette année. Le Rwanda a tiré les leçons de la terrible tragédie de 1994, et le monde aussi.

Le Rwanda fait des progrès vers l'édification d'une société plus pacifique et plus juste. La communauté internationale s'emploie à faire en sorte que de telles tragédies ne se reproduisent jamais.

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda, qui a prononcé les premiers verdicts jamais émis par une juridiction internationale sur le crime de génocide, continue de rendre la justice et d'établir les responsabilités. La Cour pénale internationale est quant à elle devenue un instrument de dissuasion efficace contre ceux qui auraient l'intention de commettre des crimes graves.

À tous ceux qui, de par le monde, s'obstinent à réprimer leurs concitoyens réclamant la dignité et la liberté, notre message est clair : justice sera faite. L'impunité doit devenir un vestige du passé.

Nous nous employons aussi à renforcer la prévention des conflits et la médiation, ainsi qu'à nous acquitter de notre devoir de protection.

La prévention du génocide est une obligation collective. Continuons à nous efforcer ensemble de réaliser un avenir où le génocide ne se produira jamais plus. Ce serait le meilleur moyen d'honorer la mémoire de ceux qui périrent au Rwanda il y a 18 ans et de rendre hommage à la ténacité des survivants.»

Fin de citation.

Je vous remercie de votre aimable attention.